

## Inscriptions administratives

---

- [DUT GEA \[PDF - 25Ko\]](#)

- [DUT GEII \[PDF - 163Ko\]](#)

Si candidature validée, vous devez venir vous inscrire à la scolarité avec le dossier d'inscription ([à télécharger ici](#)) [PDF - 375Ko] rempli et complet.

- [1<sup>ère</sup> année de DUT](#)
- [DUT en année Spéciale](#)
- [Licence Professionnelle](#)

- [2<sup>ème</sup> année de DUT](#)
- [Redoublement DUT](#)

**ATTENTION** : pour les DUT 1<sup>ère</sup> année et LP qui ne se sont pas inscrits en juillet, vous devez rapidement contacter la scolarité (02.47.36.75.81) afin de convenir d'un rendez-vous pour la période du 25/08 au 01/09 inclus.

*(Pour les apprentis : votre dossier est à transmettre directement au gestionnaire du CFA)*

La pratique d'une Activité Physique Bonifiante est **gratuite pour tous les étudiants de l'IUT** et ne nécessite pas l'achat du Pack Sport.

La bonification viendra s'ajouter à la moyenne générale (DUT ou LP). Son calcul prend en compte l'assiduité, les performances et la progression de l'étudiant durant chaque semestre, jusqu'à 0,5 point.

**ATTENTION**, les places sont limitées!! Pour vous y inscrire, début septembre, il faudra au préalable avoir effectué, en totalité votre inscription administrative 2017-2018, c'est-à-dire jusqu'au paiement.

[La bonification](#) et ses règles [PDF - 36Ko]

[Les activités](#) spécifiques de l'I.U.T

Pour toute question, vous pouvez contacter l'enseignant Manuel PORCHERON : [manuel.porcheron@univ-tours.fr](mailto:manuel.porcheron@univ-tours.fr)

